

Reclamation des impots apres cloture des droits de succession

Par **psychee**, le 17/04/2015 à 23:56

Bonjour,

J'ai hérité de ma grand-mère et la succession chez le notaire était close.

Ma grand-mère était sous tutelle.

1 an après le centre des impôts réclame des impôts impayés.

Qui est responsable de cette erreur ?

Dois je payer ?

Merci